

Gland, le 25 mars 2022

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 24 mars 2022**

Présidence : M. Rasul Mawjee

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 16 relatif à l'adoption du projet d'élargissement de la chaussée et la création d'un trottoir au Chemin de Fontenailles;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal;
- II. d'adopter, sous réserve de l'approbation par le Département compétent, le plan d'élargissement de la chaussée et de création d'un trottoir (RC 31, DP 180, parcelle RF 566) soumis à l'enquête publique du 25 juin 2021 au 26 juillet 2021;
- III. de faire siennes les déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues qui concernent le projet routier;
- IV. d'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier, notamment en vue de l'approbation pour le Canton.

Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

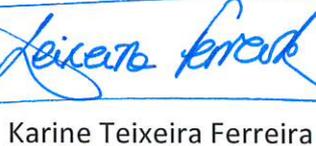
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Rasul Mawjee



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira